

Règlement jeu concours « PROXI'LOISIRS 2024 » à Poitiers

ARTICLE 1 – ORGANISATEUR ET DURÉE DU JEU-CONCOURS

L'Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou dont le siège est situé au 33 Place Charles de Gaulle CS 20287, 86007 POITIERS CEDEX (ci-après dénommé « L'Organisateur ») organise, un jeu-concours intitulé « Dessine ton LudiKs » dont les conditions sont définies ci-après.

Le jeu-concours se déroulera du samedi 16 mars à partir de 10H au dimanche 17 mars 2024 à 18H, sur le salon PROXI'LOISIRS qui se déroulera au Palais Des Congrès du Futuroscope à Chasseneuil-du-Poitou (salon du tourisme consacré à la promotion touristique du département de la Vienne).

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION AU JEU-CONCOURS

2.1. Le jeu-concours est gratuit et ouvert à toute personne physique majeure résidant en France et à l'étranger, quelle que soit sa nationalité, à l'exclusion de toutes les personnes ayant participé directement ou indirectement à l'élaboration de ce jeu-concours.

2.2. La participation au jeu-concours implique l'acceptation irrévocable et sans réserve, des termes et conditions du présent règlement (« le Règlement »), disponible au Commissariat Général du salon PROXI'LOISIRS (à l'entrée : accueil), dans le Palais Des Congrès du Futuroscope.

2.3. La participation au jeu-concours est strictement personnelle et nominative. Il ne sera attribué qu'un seul lot par participant désigné gagnant. Il est rigoureusement interdit de jouer plusieurs fois, ainsi que de jouer au nom d'une autre personne.

2.4. Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le présent Règlement entraînera la nullité de la participation.

2.5. Le jeu-concours est soumis à la réglementation et à la législation française applicable aux jeux et concours.

ARTICLE 3 – PRINCIPE DE JEU-CONCOURS / DÉSIGNATION DES GAGNANTS

Le principe du jeu concours consiste à dessiner un LudiKs sur la base d'un template sur le stand « La Vienne, à vous de jouer ! », stand du Conseil Départemental de la Vienne et ACAP (stand numéro 10).

Les participants ayant dessinés leur LudiKs pourront l'afficher sur le mur d'affichage dédié au jeu concours, afin de pouvoir participer à l'élection du meilleur dessin, sur le stand « La Vienne, à vous de jouer ! », stand du Conseil Départemental de la Vienne et ACAP (stand numéro 10).

La liste des lots est décrite dans l'article 4 du présent Règlement.

Le participant désigné comme « Gagnant » devra se rendre au Commissariat Général, situé à l'entrée du Palais des Congrès du Futuroscope, le samedi 16 mars de 10h à 19h et le dimanche 17 mars de 10h à 18h, afin de récupérer son lot.

Les Participants n'ayant pas remporter l'élection du meilleur dessin n'auront aucun lot.

ARTICLE 4 – DOTATIONS

Les dotations du « Dessine ton LudiKs » sont les suivantes :

1. 1 invitation pour 2 personnes pour la Soirée lyrique de Sanxay du 8 août 2024 d'une valeur de 228€
2. 1 invitation pour 2 personnes pour la Soirée lyrique de Sanxay du 8 août 2024 d'une valeur de 228€
3. 1 invitation pour 2 personnes pour la Soirée lyrique de Sanxay du 8 août 2024 d'une valeur de 228€
4. 1 immersion BAIN DE FORÊT « Bien-Être » de 2h30 avec Jardin Passion Nature d'une valeur de 29€
5. 1 pack accès journée pour 2 adultes + 2 enfants au Center Parcs Domaine du Bois du Daims d'une valeur de 156€
6. 1 séjour pour 4 personnes au Center Parcs Domaine du Bois du Daims d'une valeur de 500€
7. 1 pack pour 2 personnes « entrée Carré des Sources » offert par le Centre Thermal de La Roche-Posay d'une valeur de 70€
8. 1 visite guidée ADULTE de Loudun offert par l'Office de Tourisme du Pays Loudunais d'une valeur de 5€
9. 1 visite guidée ADULTE de Moncontour offert par l'Office de Tourisme du Pays Loudunais d'une valeur de 5€
10. 1 visite guidée ADULTE de la Tour Carrée de Loudun offert par l'Office de Tourisme du Pays Loudunais d'une valeur de 5€
11. 1 visite guidée ADULTE du Donjon de Moncontour offert par l'Office de Tourisme du Pays Loudunais d'une valeur de 3€
12. 1 visite guidée ADULTE de Loudun offert par l'Office de Tourisme du Pays Loudunais d'une valeur de 5€
13. 1 visite guidée ADULTE de Loudun offert par l'Office de Tourisme du Pays Loudunais d'une valeur de 5€
14. 1 visite guidée ADULTE de Loudun offert par l'Office de Tourisme du Pays Loudunais d'une valeur de 5€
15. 1 visite guidée ADULTE de Moncontour offert par l'Office de Tourisme du Pays Loudunais d'une valeur de 5€
16. 1 visite guidée ADULTE de Moncontour offert par l'Office de Tourisme du Pays Loudunais d'une valeur de 5€
17. 1 visite guidée ADULTE de Moncontour offert par l'Office de Tourisme du Pays Loudunais d'une valeur de 5€
18. 1 visite guidée ADULTE de la Tour Carrée de Loudun offert par l'Office de Tourisme du Pays Loudunais d'une valeur de 5€
19. 1 visite guidée ADULTE de la Tour Carrée de Loudun offert par l'Office de Tourisme du Pays Loudunais d'une valeur de 5€
20. 1 visite guidée ADULTE de la Tour Carrée de Loudun offert par l'Office de Tourisme du Pays Loudunais d'une valeur de 5€
21. 1 visite guidée ADULTE du Donjon de Moncontour offert par l'Office de Tourisme du Pays Loudunais d'une valeur de 3€
22. 1 visite guidée ADULTE du Donjon de Moncontour offert par l'Office de Tourisme du Pays Loudunais d'une valeur de 3€
23. 1 invitation valable pour 1 jour de visite au Futuroscope d'une valeur de 54€
24. 1 invitation valable pour 1 jour de visite au Futuroscope d'une valeur de 54€
25. 2 entrées ADULTE pour l'Ecomusée du Montmorillonnais d'une valeur de 5,5€
26. 2 entrées ADULTE pour l'Ecomusée du Montmorillonnais d'une valeur de 5,5€

27. 1 bon pour un Pass Famille (2 adultes et 2 enfants) pour l'Ecomusée du Montmorillonnais d'une valeur de 8,5€/bon
28. 1 bon pour un Pass Famille (2 adultes et 2 enfants) pour l'Ecomusée du Montmorillonnais d'une valeur de 8,5€/bon
29. 1 bon pour un Pass Famille (2 adultes et 2 enfants) pour les Géants du Ciel d'une valeur de 50€/bon
30. 1 entrée ENFANT pour les Géants du Ciel d'une valeur de 10,5€/bon
31. 1 session pilotage karting ADULTE avec l'Association PROMO SPORTS KARTING d'une valeur de 16€/session
32. 1 session pilotage karting ADULTE avec l'Association PROMO SPORTS KARTING d'une valeur de 16€/session
33. 1 session pilotage karting ENFANT avec l'Association PROMO SPORTS KARTING d'une valeur de 12€/session
34. 1 session pilotage karting ENFANT avec l'Association PROMO SPORTS KARTING d'une valeur de 12€/session
35. 1 Billet pour 1 ADULTE pour l'Abbaye de Saint-Savin d'une valeur de 10€
36. 1 Billet pour 1 ADULTE pour l'Abbaye de Saint-Savin d'une valeur de 10€
37. 1 Billet pour 1 ADULTE pour l'Abbaye de Saint-Savin d'une valeur de 10€
38. 1 Billet pour 1 ADULTE pour l'Abbaye de Saint-Savin d'une valeur de 10€
39. 1 Billet pour 1 ADULTE pour l'Abbaye de Saint-Savin d'une valeur de 10€
40. 1 animation FAMILLE pour le Musée de Civaux d'une valeur de 2€
41. 1 animation FAMILLE pour le Musée de Civaux d'une valeur de 2€
42. 1 animation FAMILLE pour le Musée de Civaux d'une valeur de 2€
43. 1 animation FAMILLE pour le Musée de Civaux d'une valeur de 2€
44. 1 animation FAMILLE pour le Musée de Civaux d'une valeur de 2€
45. 1 coffret « Visite du Domaine de Villemont + 1 dégustation de 5 vins avec une planche vigneronne pour 2 personnes d'une valeur de 30€
46. 1 coffret « Visite du Domaine de Villemont + 1 dégustation de 5 vins avec une planche vigneronne pour 2 personnes d'une valeur de 30€
47. 1 bon pour demi-journée de Cani rando pour 1 adulte + 1 enfant d'une valeur de 45€
48. 1 entrée ADULTE + 1 entrée ENFANT pour le grand parcours Vélorail (17 km) d'une valeur de 19,50€
49. 1 entrée ADULTE + 1 entrée ENFANT pour le grand parcours Vélorail (17 km) d'une valeur de 19,50€
50. 1h de Cube challenge pour 2 personnes avec GAME PARC d'une valeur de 38€
51. 1h de Quiz Room pour 2 personnes avec GAME PARC d'une valeur de 40€
52. 2 paries pour 2 personnes de lasermaxx avec GAME PARC d'une valeur de 18€
53. 1h de Cube challenge pour 2 personnes avec GAME PARC d'une valeur de 38€
54. 1 bon cadeau pour une nuit pour 2 personnes avec petit déjeuner au Village Flottant Pressac
55. 1 bon pour 1 entrée balnéo + 1 séance de lit hydro massant avec ABYSSÉA d'une valeur de 30,35€
56. 1 entrée ENFANT au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 7€
57. 1 entrée ENFANT au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 7€
58. 1 entrée ENFANT au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 7€
59. 1 entrée ENFANT au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 7€
60. 1 entrée ENFANT au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 7€
61. 1 entrée ENFANT au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 7€
62. 1 entrée ENFANT au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 7€
63. 1 entrée ENFANT au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 7€
64. 1 entrée ENFANT au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 7€

65. 1 entrée ENFANT au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 7€
66. 1 entrée ENFANT au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 7€
67. 1 entrée ENFANT au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 7€
68. 1 entrée ENFANT au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 7€
69. 1 entrée ENFANT au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 7€
70. 1 entrée ENFANT au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 7€
71. 1 entrée ENFANT au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 7€
72. 1 entrée ENFANT au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 7€
73. 1 entrée ENFANT au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 7€
74. 1 entrée ENFANT au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 7€
75. 1 entrée ENFANT au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 7€
76. 1 entrée PASS FAMILLE au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 35€
77. 1 entrée PASS FAMILLE au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 35€
78. 1 entrée PASS FAMILLE au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 35€
79. 1 entrée PASS FAMILLE au Roc aux Sorciers et à la Forteresse d'Angles d'une valeur de 35€
80. 1 entrée FORFAIT FAMILLE (2 adultes + 2 enfants) au Château de Monts-sur-Guesnes d'une valeur de 35€

L'ensemble de ces dotations seront valables jusqu'à la fin de la saison touristique 2024, qui pourra varier en fonction des prestataires et des activités.

ARTICLE 5 – REMISE DES DOTATIONS ET MODALITÉS D'UTILISATION DES DOTATIONS

L'Organisateur attribuera les dotations directement sur place, au Commissariat Général dès que le Participant « gagnant » se présentera pour récupérer son lot sur les heures d'ouvertures du salon soit le samedi de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 18h. Passé l'horaire de 18h le dimanche 17 mars 2024, heure de fermeture du Salon, les gagnants qui ne se seront pas manifestés ne pourront plus obtenir leur lot et cette absence d'attribution ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

La dotation est à utiliser pendant la période indiquée selon les modalités et conditions communiquées ultérieurement au gagnant. En outre, en cas d'impossibilité pour l'Organisateur de délivrer au(x) gagnant(s) la dotation remportée, et ce, quelle qu'en soit la cause, l'Organisateur se réserve le droit d'y substituer une dotation de valeur équivalente, ce que tout Participant accepte.

La composition des lots ne peut donner lieu ni à contestation ni à demande de remplacement ou remboursement de la part des participants.

ARTICLE 6 – GRATUITE DE LA PARTICIPATION

Le jeu-concours est gratuit et sans obligation d'achat. L'entrée au salon est gratuite.

ARTICLE 7 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les éléments figurant sur tous les supports servant à l'annonce du jeu-concours ou hébergeant le « Dessine ton LudiKs » sont protégés par des droits de propriété intellectuelle. Toute reproduction, représentation ou adaptation d'une partie ou de l'intégralité de ces supports servant à l'annonce, à l'organisation et au déroulement du jeu-concours est strictement interdite.

ARTICLE 8 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES DES PARTICIPANTS

Conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données (Règlement général UE

2016/679, dit RGPD et loi n°78-17 dite Informatique et Libertés), les Participants au jeu-concours bénéficient auprès de l'Organisateur d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et de retrait de leurs données personnelles. La collecte des informations personnelles des Participants, à laquelle ils consentent, est uniquement destinée à l'Organisateur pour l'organisation et le suivi du jeu concours. Elles sont indispensables pour participer à celui-ci. Ces données ne seront en aucun cas cédées à des tiers.

Les Participants peuvent exercer leurs droits en contactant au choix, par courrier électronique ou par courrier postal, le Délégué à la protection des données de l'Organisateur aux coordonnées suivantes : dpo-poitou.tourisme@racine.eu ou Me Eric BARBRY, du Cabinet Racine situé au 40, rue de Courcelles à Paris 75008 FRANCE. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Les participants qui exerceront leur droit d'opposition ou d'effacement des données les concernant avant la fin de l'opération seront réputés renoncer à leur participation.

ARTICLE 9 – RESPONSABILITÉS

La participation au jeu-concours entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement. Toute déclaration inexacte ou mensongère demeure sous la responsabilité du Participant.

L'Organisateur ne saurait ainsi voir sa responsabilité engagée du fait de l'impossibilité de contacter chaque gagnant par les seuls noms et coordonnées communiqués lors de l'inscription.

Par ailleurs, l'Organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol et dégradation des lots lors de leur acheminement.

La responsabilité de l'Organisateur ne pourra pas davantage être recherchée en cas de survenance d'un incident lors de la jouissance d'un gain par un utilisateur. En outre, les mineurs n'étant pas autorisés à participer au jeu-concours, seule la responsabilité des représentants légaux du mineur sera susceptible d'être recherchée si, le cas échéant, des déclarations erronées du Participant au moment de son inscription devaient conduire à une mauvaise attribution d'un lot.

L'Organisateur se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, en raison ou non de contraintes sanitaires liées à la Covid-19, d'écourter, de prolonger, de modifier, d'interrompre, de différer, voire d'annuler le jeu-concours, sans que sa responsabilité ne soit engagée ni qu'un quelconque dédommagement ne soit exigible.

L'Organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de dysfonctionnement empêchant l'accès et/ou le bon déroulement du jeu-concours notamment dû à des actes de malveillances externes.

L'Organisateur pourra annuler tout ou partie du jeu-concours s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la participation au jeu-concours ou de la détermination des gagnants. Il se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

ARTICLE 10 – ACCESSIBILITÉ DU RÈGLEMENT

Le règlement peut être consulté librement à l'accueil du salon, situé au Palais Des Congrès du Futuroscope, sur le stand du Commissariat Général, aux horaires d'ouvertures du salon : le samedi 16 mars 2024, de 10H à 19H et le dimanche 17 mars 2024, de 10h à 18h.

ARTICLE 11 – ADRESSE POSTALE DU JEU-CONCOURS

L'adresse postale destinataire de tous courriers concernant le présent jeu-concours est :
Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou, « Dessine ton LudiKs » 33 Place Charles de Gaulle CS 20287 86007 POITIERS CEDEX.